

Écrit par le 22 novembre 2024

Plantin ouvre son capital à l'investisseur FrenchFood Capital



Le groupe [Plantin](#), leader français de la truffe basé à Puyméras, vient d'annoncer l'entrée de [FrenchFood Capital](#), spécialisé dans le financement des entreprises de l'alimentaire, dans son capital en tant qu'investisseur minoritaire.

En ouvrant son capital à l'investisseur FrenchFood Capital, Plantin s'offre un accès privilégié à un vaste réseau dans les secteurs de la gastronomie et de l'agroalimentaire, mais aussi des opportunités de marché favorables à une forte croissance et à l'innovation. « C'est une nouvelle étape pour notre entreprise, cet accompagnement va nous permettre de renforcer le développement du groupe en France et à l'international », déclare [Christopher Poron](#), président de Plantin.

Cette collaboration va permettre à Plantin de consolider sa présence sur ses différents marchés en

Écrit par le 22 novembre 2024

valorisant le patrimoine culinaire français, de s'établir en tant que marque incontournable dans le secteur de l'excellence gastronomique, mais aussi de continuer à soutenir la filière trufficole.

Plantin s'inscrit dans la stratégie de FrenchFood Capital d'accompagner des PME (petites et moyennes entreprises) qui comprennent les évolutions et les nouvelles attentes des consommateurs tout en respectant un savoir-faire afin d'apporter des produits de haute qualité aux professionnels de la restauration.

Bollène : Egide renforce sa structure actionnariale



Suite au succès de l'[augmentation de capital d'un montant de 1,9M€ lancée en fin d'année 2023](#), [Egide](#),

Écrit par le 22 novembre 2024

spécialiste des boîtiers hermétiques dont le siège social est basé à Bollène, souhaite renforcer et stabiliser davantage la structure de son capital pour améliorer le fonctionnement de la société.

La montée au capital des sociétés iXcore, Pléiade Venture et Vatel Remploi, qui détiennent 23,95% du capital d'Egide, devrait permettre de conforter la structure financière du groupe bollénois en cas de besoin, et de tenir plus facilement les assemblées générales avec un quorum plus facile à atteindre.

V.A.

Egide lance une nouvelle augmentation de son capital



Ecrit par le 22 novembre 2024

Après avoir lancé [une augmentation de capital en août dernier qui s'est avérée fructueuse](#), **Egide, spécialiste des boîtiers hermétiques dont le siège social est basé à Bollène, annonce le lancement d'une nouvelle augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'un montant d'environ 1,9M€.**

Les actionnaires d'Egide pourront souscrire à l'augmentation de capital à raison de deux actions nouvelles pour neuf actions existantes.

Dans le cadre de l'augmentation de capital, Egide a reçu un engagement de souscription à titres irréductible d'un montant de 192 156€ de la part de Pléiade Venture, un autre de 1 679 405€ de la société iXcore, et un de 50 000€ de la part de Michel Faure, président du conseil d'administration d'Egide.

Les 1 921 561,20€ de fonds issus de l'augmentation de capital permettront à l'entreprise bollénoise de rembourser l'emprunt obligataire, d'un montant de 750 000€, souscrit auprès de la compagnie nationale de navigation et venant à échéance le 14 décembre prochain, mais aussi de poursuivre le redressement de ses deux filiales américaines.

- Capital avant l'opération : 6 651 558€
- Prix de souscription par action nouvelle : 0,65€
- Parité de souscription : 2 actions nouvelles pour 9 actions existantes
- Clôture de la souscription le jeudi 7 décembre

V.A.

Evaluation des réformes de la fiscalité du capital

Ecrit par le 22 novembre 2024



A la suite du lancement de l'instauration d'un prélèvement forfaitaire unique (PFU) sur les revenus de l'épargne et le remplacement de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) par un impôt recentré sur la fortune immobilière (IFI), le comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital a été installé à [France Stratégie](#) en décembre 2018. Présidé désormais par Cédric Audenis, le comité publie aujourd'hui une actualisation des données concernant le positionnement de la France à l'international, l'évolution du contexte macrofinancier en France, l'évolution de la distribution des revenus de capitaux mobiliers et des patrimoines en France, et les départs et retours des contribuables soumis à l'imposition sur le patrimoine.

Afin d'apporter des éclairages complémentaires, le comité a lancé de nouveaux projets de recherche au printemps 2022. Ces travaux seront finalisés à l'été 2023 et viendront alimenter le prochain rapport du comité d'évaluation en octobre 2023 sur les effets diffus sur l'économie du PFU et/ou de la transformation de l'ISF en IFI ; l'impact spécifique sur la dynamique de créations d'entreprises ainsi que sur le financement des entreprises en croissance du PFU et/ou de la transformation de l'ISF en IFI ; les conséquences sur la trajectoire des entreprises de l'expatriation/impatriation de leurs propriétaires.

Pour cette année, l'actualisation des principales données disponibles permet de dégager les messages suivants.

Écrit par le 22 novembre 2024

Les recettes de la fiscalité sur le capital restent plus élevées en France qu'ailleurs

Les recettes de la fiscalité du capital en France demeurent parmi les plus élevées en termes de standards internationaux. Ceci s'inscrit dans un contexte plus général où, pour financer le niveau de nos dépenses publiques et notamment de nos dépenses de protection sociale, le taux de l'ensemble des prélèvements obligatoires en France est plus élevé qu'ailleurs. En 2020, les recettes de taxation sur le capital représentent 23 % de l'ensemble des prélèvements obligatoires, contre une moyenne de 20 % dans l'Union européenne.

L'évolution du contexte macrofinancier

La seule observation des grandes variables économiques ne permet pas d'estimer si la suppression de l'ISF a permis une réorientation de l'épargne des contribuables concernés vers le financement des entreprises. Les fluctuations des variables agrégées résultent de l'addition de multiples facteurs, de natures très diverses, en particulier depuis 2020 avec la crise liée à la pandémie de Covid-19.

Cela posé, on observe en 2021 que les placements en actions et en assurance-vie en unités de compte se montent à 54 milliards d'euros en 2021, soit 33 % des placements financiers des ménages, une part supérieure à celle observée habituellement. Pour les sociétés non financières, les flux de financement en actions sont à nouveau en hausse en 2021, les émissions d'actions non cotées étant largement supérieures à leur moyenne passée (98 milliards contre 55 milliards), les émissions d'actions cotées restant proches de leur moyenne passée (18 milliards contre 13 milliards).

La concentration des dividendes soumis au PFU reste stable en 2020

En 2020, les dividendes déclarés à l'impôt sur le revenu se sont maintenus à un niveau comparable à celui des deux années précédentes (23,6 milliards d'euros, contre 24,2 milliards en 2019 et 23,2 milliards en 2018), en nette hausse par rapport à 2017 (14,3 milliards d'euros). Les plus-values mobilières, de droit commun ou avec abattement renforcé, se sont élevées à 15 milliards d'euros en 2020, en repli de 2 milliards environ par rapport à 2019. Enfin, les intérêts se sont élevés en 2020 à 4,2 milliards d'euros, contre 4,6 milliards en moyenne les deux années précédentes, suivant la baisse tendancielle des taux d'intérêt constatée depuis plusieurs années. L'ensemble des revenus du capital soumis au PFU est en hausse de 7 milliards d'euros (+21 %) en 2020 par rapport à 2017 et en baisse de 2 milliards d'euros par rapport à 2019 (-6,5 %).

La concentration des dividendes est très stable en 2020, par rapport aux deux années précédentes : 64 % des dividendes sont perçus par des foyers déclarant plus de 100 000 euros de dividendes en 2020, un niveau comparable à celui de 2018-2019 (63 %) et beaucoup plus élevé qu'en 2017 (44 %). Les montants de dividendes supérieurs à 1 million d'euros comptent pour 24 % du total en 2020, contre 26 % en 2018-2019, soit plus de deux fois plus qu'en 2017 (10 %).

La concentration des plus-values mobilières réalisées a elle aussi augmenté depuis la réforme de 2018 : 3 900 foyers (0,01 % des foyers) concentrent 71 % des plus-values de droit commun en 2020, contre 62 % en 2017. Elle diminue toutefois en 2020, la baisse des plus-values s'expliquant par celle des plus-values supérieures à 1 million d'euros.

Baisse du nombre d'expatriations et hausse du nombre d'impatriations fiscales

Ecrit par le 22 novembre 2024

Depuis le passage de l'ISF à l'IFI, on observe une baisse du nombre d'expatriations et une hausse du nombre d'impatriations fiscales de ménages français soumis à l'imposition sur le patrimoine, si bien que depuis 2018, le nombre de retours de foyers taxables à l'IFI dépasse le nombre de départs (380 versus 220 en 2020), alors qu'on constatait l'inverse pour les flux de contribuables à l'ISF (470 versus 1 020 en 2016). Cette évolution porte toutefois sur de petits effectifs, de l'ordre de quelques centaines, à comparer avec les quelque 150 000 contribuables assujettis à l'IFI.

L'ensemble des données est consultable [ici](#).

Les économies d'un Pontétien grâce au véhicule électrique dans Capital sur M6



Écrit par le 22 novembre 2024

Ce dimanche 23 octobre, l'émission Capital, diffusée sur la chaîne télévisée M6, présentera à 21h10 un reportage intitulé 'Chauffage, essence, électricité : comment résister à la flambée des prix ?'. Réalisé par la journaliste Florence de Soultrait, ce reportage suivra notamment Frédéric, un habitant du Pontet qui réalise 1600€ d'économies par an grâce à son véhicule électrique.

Depuis bientôt 10, il conduit une Renault Zoé électrique pour tous ses déplacements quotidiens. Sa compagne Célia, elle aussi, en est adepte. À eux deux, en chargeant le véhicule principalement sur les bornes gratuites de la ville ou celles des supermarchés, leur budget énergie ne s'élève qu'à 7€50 par mois pour 1500km parcourus en moyenne, contre 140€ s'ils roulaient en essence. La hausse des prix de l'électricité ne les effraie pas, car si les tarifs doublent, ils ne paieront tout de même que 15€ par mois.

V.A.

Le parc naturel régional du Luberon mis en lumière ce dimanche sur M6

Écrit par le 22 novembre 2024



Ce dimanche 10 juillet à 21h10, nous découvrirons la beauté et les secrets du parc naturel régional du Luberon dans l'émission Capital, diffusée sur la chaîne télévisée M6, qui présentera le reportage 'Camargue, Luberon, Verdon : le bon filon des parcs naturels'.

Ce reportage suivra Julien, qui travaille dans le parc naturel régional du Luberon depuis 10 ans, et son équipe, qui assurent le programme de protection des vautours. Un programme qui coûte 15 000€ par an et qui permet d'héberger ces oiseaux en voie d'extinction dans le parc entre mars et août avant qu'ils ne rejoignent les côtes nord-africaines.

V.A.

Le parc Spirou dans une émission sur M6 ce

Ecrit par le 22 novembre 2024

dimanche



Ce dimanche 15 mai à 21h10, le programme Capital sur la chaîne télévisée M6 présentera l'émission « Astérix, Spirou, Petit Prince : ces parcs qui rêvent de détrôner Mickey » dans laquelle apparaîtra le [parc Spirou Provence](#), situé à Monteux.

Si la France compte près de 300 parcs d'attractions, c'est Disneyland Paris qui reste en tête de la liste des plus fréquentés en France, mais aussi en Europe. Pourtant, d'autres parcs, également à thème, comme celui de Monteux, valent aussi le détour, que l'on soit passionné par les univers qu'ils proposent ou non.

Cette année, le parc Spirou a rouvert ses portes pour [une cinquième saison](#). L'émission fera donc un zoom sur ce parc qui a investi des millions d'euros pour améliorer ses attractions et attirer de plus en plus de visiteurs et [qui a su se relever de la crise sanitaire](#). Les caméras de M6 suivront Hervé Lux, le directeur des lieux, dans l'univers des éditions Dupuis, entre le Marsupilami et Lucky Luke.

V.A.

Factures : les chasseurs d'économies vauclusiens ce soir sur M6

Basée à Velleron, une start-up vauclusienne qui permet d'économiser 500€ sur ses factures, sera à l'honneur ce soir dans [l'émission Capital de M6](#) sur le thème « Prix en folie, pouvoir d'achat au tapis : qui peut réduire les factures des Français ? »

A la tête depuis septembre 2021 d'une équipe de négociateurs sur le site [Vos meilleures économies](#), [Marc Bourgoin](#) propose d'analyser vos factures afin d'économiser de 500€ à plus de 2 500€ par an sur celles-ci. Le principe ? Ces derniers 'décortiquent' toutes les petites lignes que tout le monde rechigne souvent à aller voir pour vous proposer des offres plus alléchantes. De quoi attirer l'attention de l'émission Capital de M6 qui va consacrer un reportage à la start-up vauclusienne basée à Velleron dans le cadre d'une soirée sur le thème : « « Prix en folie, pouvoir d'achat au tapis : qui peut réduire les factures des Français ? » ».

A la recherche des bons plans

« À l'approche des élections présidentielles, la question du pouvoir d'achat est la principale préoccupation de plus d'un français sur deux, explique les responsables de l'émission. Les équipes de Capital vous livrent tous les bons plans. Alimentation, chauffage, essence, assurances, vous allez découvrir comment récupérer des centaines d'euros sur votre budget. »

« Marc ne veut pas payer un euro de trop sur ses factures, poursuivent les auteurs du reportage. Chez lui les dépenses pour son téléphone, sa ligne internet, son assurance auto lui coutent moins de 50€. »

Pour créer vosmeilleureseconomies.com Marc Bourgoin s'est associé à Christophe Crémer, fondateur de meilleurtaux.com une marque leader dans le service aux particuliers. La start-up aurait déjà un portefeuille de plus de 300 clients ayant décidé de lui confier la gestion de leurs factures.

(Vidéo) Chateauneuf-de Gadagne, 'Capital'

Ecrit par le 22 novembre 2024

met en lumière Aroma-zone dimanche 28 mars à 21h05 sur M6

La célèbre émission 'Capital' de M6 met sous les projecteurs [Aroma-Zone](#) à [Chateauneuf-de-Gadagne](#), interviewant [Guillaume Clavé](#), le directeur de l'entrepôt. Sa mission ? Livrer en moins de 24h les clients étrangers comme français. Vous saurez tout ce dimanche 28 mars à 21h05 sur [M6](#).

Livraison : toujours plus, toujours plus vite mais à quel prix pour la planète ?

«Avec l'explosion des ventes sur internet, un milliard de colis a été expédié aux clients français l'an dernier, une augmentation de 25% en seulement un an. Avec leur objectif de nous livrer toujours plus vite, les sites se livrent une bataille pour raccourcir les délais, au prix d'incroyables sacrifices écologiques.»

Bilan carbone

«Capital révèle qu'en voulant livrer les clients dès le lendemain, des sites envoient sur les routes les camions de livraisons même s'ils sont presque vides ! Au final, c'est beaucoup de CO2 émis inutilement, pour transporter de l'air. Enfin, dans nos villes, les camionnettes de livraisons pullulent. Client absent, erreur de code..., dans 25% des cas, le livreur doit repasser et donc polluer un peu plus.»

La carton en question

«Par ailleurs, pour emballer les produits, il faut beaucoup de carton. On le fabrique en puisant dans les réserves naturelles du sud-ouest de la France : des arbres et de l'eau dans des quantités astronomiques. Beaucoup de consommateurs s'en agacent : les cartons sont aussi souvent trop grands : ils transportent en moyenne 43% de vide ! Alors, pouvons-nous continuer à faire nos courses sur internet ? Aller en boutique est-il vraiment moins polluant ?»

1 000 colis chaque jour pour l'international

«AromaZone possède 7 boutiques en France mais l'enseigne de cosmétique naturelle vend à 80% en ligne. C'est dans l'entrepôt de la marque, à côté d'Avignon, que les commandes sont préparées par les équipes de Guillaume Clavé, directeur de l'entrepôt. Tous les jours, 1 000 colis partent à l'international : USA, Canada, Sénégal... Des commandes qui doivent être livrées le plus rapidement possible pour que les clients soient satisfaits. L'entreprise est capable de livrer en 24h, comme pour des clients français ! Mais pour traverser la planète rapidement, l'enseigne n'a pas le choix : les produits de beauté doivent prendre l'avion avec Fedex.»

La PME familiale

Aroma-Zone c'est au départ, la PME de la famille Vausselin. Créée en 1999, elle propose des ingrédients naturels pour fabriquer soi-même ses produits de beauté et de ménage. La société a enregistré un chiffre

Ecrit par le 22 novembre 2024

d'affaires de 80M€ en 2019 (contre 66M€ en 2018). Avec la crise de la Covid-19, le chiffre d'affaires devrait dépasser les 100M€ avec une marge brute de 25%.

Effet Covid-19

En effet, Aroma-zone aurait recruté 100 000 nouveaux clients, en plein confinement, notamment avec nette progression de la vente d'huiles essentielles de 'teatree', 'ail' et 'thym' aux vertus antiseptiques tant pour se désinfecter les mains que pour procéder au nettoyage de la maison. L'entreprise a ouvert 4 magasins à Aix-en-Provence ; à Paris : rue de l'Odéon et boulevard Haussmann et à Lyon. La famille exploite également des corners au Printemps de Metz, Lille et Strasbourg...

La famille

La famille Vausselin c'est au départ Pierre, ingénieur chimiste et le fondateur de l'entreprise vite rejoint par ses trois filles : Anne-Cécile p-d-g, Valérie et Laurence à la direction. Désormais l'ambition familiale est de s'implanter à l'étranger, dans les pays frontaliers tels que la Belgique, l'Espagne ou l'Italie et, pour cela, la famille devra ouvrir son capital à un partenaire financier.

Stratégie marketing

L'entreprise travaille avec très peu d'intermédiaires et se fait connaître sur les réseaux sociaux. Sa communication est complétée par sa propre chaîne Youtube proposant des vidéos aux internautes pour découvrir ses produits et dernières innovations. Aroma-Zone travaille depuis plusieurs années sur le zéro déchet avec, à l'étude, un emballage innovant biodégradable.

Choix géographiques

Aroma-Zone s'est tout d'abord installée à Mallemort-du-Comtat avant d'acheter son site à Cabrières d'Avignon pour la production et la recherche et installé sa plateforme de production et de logistique à Châteauneuf-de-Gadagne. Elle emploie plus de 130 salariés et plus de 70 intérimaires venus en renfort en période de surcroît d'activité. Son siège est à Paris. L'entreprise compte plus de 1 million de clients dont plus de 30% sont étrangers, francophones, Italiens et Russes.

M.H.